

## Afrique du Sud: le leader jeunesse de l'ANC exclu du parti

Source AFP Julius Malema, le président de la Ligue de jeunesse de l'ANC depuis 2008 et agitateur public numéro un en Afrique du Sud, a été exclu mardi du parti au pouvoir, au terme d'une longue procédure disciplinaire, a annoncé l'ANC dans un communiqué. Depuis février, le jeune tribun qui s'est fait le porte-voix des Noirs les plus pauvres dans un pays en proie à des inégalités croissantes malgré la fin de l'apartheid, était sous le coup d'une exclusion dont il avait fait appel.

« La commission nationale de discipline d'appel a confirmé la sanction imposée et il est exclu de l'ANC », a indiqué le parti dans un communiqué, qui annonce aussi des sanctions contre deux lieutenants de Malema, Sindiso Magaqa et Floyd Shivambu, son porte-parole. L'ANC reproche à Malema, 31 ans, d'avoir divisé le parti et nuï son image de marque. La direction nationale lui reproche en particulier d'avoir critiqué le style du président Jacob Zuma, au pouvoir depuis 2009, et d'avoir appelé à un changement de gouvernement au Botswana dans un communiqué portant atteinte à la souveraineté de ce pays voisin de l'Afrique du Sud. La crise ouverte entre l'ANC et le chef de file de sa branche jeunesse dure depuis le 30 août 2011, jour de sa première comparution devant une commission de discipline. Le jeune dirigeant n'a cessé depuis de multiplier les provocations, tout en continuant à s'accrocher à sa fonction, d'autant plus vigoureusement que les analystes ne lui prédisent aucun avenir politique hors du parti au pouvoir. En attendant la fin des recours contre son exclusion, il continuait de s'exprimer, malgré les médias de déclarations provocatrices jouant sur les peurs de la minorité blanche ou d'attaques frontales contre le président Zuma. Fidèle allié de M. Zuma lorsque celui-ci a pris la tête de l'ANC fin 2007 --ce qui lui a permis de devenir le président du pays en 2009--, « Jujua » en est devenu le plus farouche adversaire. Au nom des 40% de Sud-Africains qui vivent sous le seuil officiel de pauvreté (40 euros par mois), il réclame sans relâche la nationalisation des mines et des banques, de même que la saisie des domaines agricoles appartenant aux Blancs. Ces revendications radicales, contraires à la ligne du parti, mettent l'ANC en porte-à-faux, alors que la direction du mouvement doit être renouvelée à la fin de l'année. Malema a déjà annoncé son intention de porter l'affaire devant les tribunaux.